

Résolution sur la répression exercée par le régime Ortega-Murillo au Nicaragua, notamment contre les défenseurs des droits de l'homme, les opposants politiques et les communautés religieuses

2025/2547(RSP) - 13/02/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la répression exercée par le régime Ortega-Murillo au Nicaragua, notamment contre les défenseurs des droits de l'homme, les opposants politiques et les communautés religieuses.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE.

Le Parlement européen a fermement condamné les violations systématiques des droits de l'homme commises par le régime Ortega-Murillo au Nicaragua, y compris la persécution des défenseurs des droits de l'homme et des responsables religieux, principalement catholiques. Il dénonce la dissolution massive d'ONG, l'utilisation de l'apatridie et de l'exil comme armes contre les voix dissidentes, ainsi que les arrestations arbitraires de membres du clergé, dont l'évêque Rolando Álvarez, finaliste du prix Sakharov.

La résolution demande instamment la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement, le rétablissement de l'état de droit et l'annulation de la réforme constitutionnelle de 2025 institutionnalisant le totalitarisme. Elle demande à l'UE d'inclure des garanties spécifiques de respect des droits de l'homme lors de l'attribution de fonds européens, notamment par le biais d'institutions multilatérales et financières.

Le Parlement a également demandé à l'UE de renforcer son dialogue régulier avec les organisations de la société civile, y compris celles en exil, afin de soutenir leur travail essentiel, ainsi qu'avec les pays qui accueillent les migrants fuyant le Nicaragua, tels que le Costa Rica.

En outre, les députés demandent aux États membres d'enquêter sur le régime pour crimes contre l'humanité, d'étendre la liste des personnes sanctionnées pour y inclure Ortega, Murillo et leurs proches, et de recourir à la clause démocratique de l'accord d'association avec l'Union européenne.

Enfin, la résolution demande l'extradition immédiate d'Alessio Casimirri vers l'Italie.